

AR Prefecture

063-216300566-20230331-2023_21-DE
Reçu le 03/04/2023
Publié le 03/04/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BROUSSE

Séance du 31 mars 2023

Nombre de
membres :

En exercice	11
Présents	10
Procurations	1
Votants	11

L'an **deux mille vingt-trois** le **vendredi 31 mars** à **20 heures 30**, le Conseil Municipal de la Commune de BROUSSE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. DUGNAS Sébastien, Maire.

Présents : MMES ECHALIER Marilyn, CAVATZ Marie-France, GRAZON Roseline ; MM DUGNAS Sébastien, FOUGERE Gilles, FONTENETTE Alexis, GUILLY Philippe, BONNET Christian, FAURIAT Jonathan et VAISSE Bernard.

Date de la
Convocation :
20/03/2023

Absents ayant donné procuration : Mme RODRIGUEZ Sandrine représentée par M. FONTENETTE Alexis.

VOTES :
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Absent :

Secrétaire de séance désigné : Mme ECHALIER Marilyn

**Délibération
N°2023_21**

Par délibération du 25 mars 2022, le conseil municipal avait fixé les taux des impôts à

- Taxe foncière (bâti) (TFB) : 29,13 %
- Taxe foncière (non bâti) (TFPNB) : 69,23 %

Objet :
Brousse_1259_
Délibération
Fixation des taux
d'imposition pour
l'année 2023

Depuis 2020, le taux de la TH était figé à sa valeur de 2019 jusqu'en 2022 inclus suite à la réforme de la fiscalité directe locale.

A compter de 2023, le taux de TH (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du CGI.

Il est proposé suite à ces informations de maintenir les taux d'imposition en 2023 par rapport à 2022, soit :

- ➔ Taxe d'habitation (TH) : 6,18 %
- ➔ Taxe foncière (bâti) (TFB) : 29,13 %
- ➔ Taxe foncière (non bâti) (TFPNB) : 69,23 %

Acte rendu exécutoire après dépôt
en préfecture le 03/04/2023
et publication le 03/04/2023

Fait et délibéré, les jour mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme
Le Maire,
Sébastien DUGNAS

